



# CHAUSSOY - EPAGNY HAINNEVILLE

n° 37

## Développement des énergies renouvelables



Dans le cadre de la loi **APER**, (Accélération de la Production des Energies Renouvelables), les communes sont appelées à identifier des zones potentiellement favorables au développement des énergies renouvelables.

Le 23 juin 2021, le conseil municipal a délibéré pour refuser tout projet éolien sur son territoire. Néanmoins, d'autres sources restent possibles et peuvent intéresser nos habitants, notamment le photovoltaïque.



**Vous êtes invités à une réunion de présentation et d'échanges autour de propositions**

**Le samedi 2 décembre à 10h00 à la Mairie.**



A l'issue de ces débats, le conseil municipal déterminera les potentialités qui pourront être retenues.



**Le projet est consultable sur le site web de la commune :  
[www.chaussoy-epagny-hainneville.eu](http://www.chaussoy-epagny-hainneville.eu)**

### COUPON REPONSE - OBSERVATIONS ET AVIS

Monsieur, Madame .....

Adresse : .....

AVIS SUR LES PROPOSITIONS :  POUR  CONTRE  ABSTENTION

COMMENTAIRES : .....

.....

.....

.....

.....

***A déposer en mairie avant le 9 décembre***